

Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge

25342976



Déposé
03-07-2025

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/07/2025 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 1019843251

Nom

(en entier) : **MARTINE COSMETICS**

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège Ch du Blanc Caillou 4 bte 11
: 1420 Braine-l'Alleud

Objet de l'acte : DENOMINATION, STATUTS (TRADUCTION, COORDINATION,
AUTRES MODIFICATIONS)

D'un procès-verbal, reçu le vingt-six juin deux mille vingt-cinq par Maitre **Cedric HONOREZ**, Notaire à Tienen, étant l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société à responsabilité limitée "**MARTINE COSMETICS**", ayant son siège social à 1420 Braine-L'Alleud, chemin du Blanc Caillou 4/11, il résulte que l'assemblée a pris les décisions suivantes :

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer le nom de la société en « MARTINE MANAGEMENT »

Deuxième résolution

l'assemblée générale décide d'adapter l'article 1 des statuts comme suit :

« Article 1: Nom et forme

La société revêt la forme d'une société à responsabilité limitée.

*Elle est dénommée « **MARTINE MANAGEMENT** ».*

Troisième résolution

L'assemblée décide de conférer à l'administration tous pouvoirs pour l'exécution des résolutions qui précèdent, ainsi que donne pouvoir au notaire HONOREZ de rédiger les statuts coordonnés.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE

Cedric HONOREZ – Notaire

Déposé simultanément l'expédition du procès-verbal ainsi que les statuts coordonnés